

ECHOS Rizicoles

Bulletin d'information du CCR-B



SOMMAIRE

Editorial	1
Présentation de l'APRAL	1
Interview	2
News	2
Agenda	3
Présentation du projet d'amélioration de la filière rizicole	3
Espace lecteur	3
Info & conseil technique	4
Espace publicitaire	4
Le CCR-B en action	5
Nous y étions	6
Point de vue	6

CONTACT

CCR-B
03 BP 252 Abomey Bénin
Tél.: +229) 22 13 02 71
bulletin.crb@gmail.com
conseil_riziculteurs_benin@yahoo.fr



Comité de rédaction

Pascal GBENOUE (Président CCR-B)

Stéphanie TACK (Assistante Junior PAFIRIZ)

Antoine ADIDEHOU (Secrétaire Permanent CCR-B)

Daniel BINART (Responsable PAFIRIZ)

Graphisme : Jonas VERSTRAETE (Assistent Junior PAFIRIZ)

Éditorial

Chers rizicultrices et riziculteurs, Echos Rizicoles, votre bulletin d'information a besoin de vous pour s'épanouir. Votre contribution à sa rédaction est d'une importance capitale dans la mesure où l'information qui y est véhiculée vous est prioritairement destinée. C'est pourquoi nous avons besoin des sujets qui vous intéressent et de vos idées afin de faire des publications intéressantes pour tous. Déjà dans le premier numéro, nous avons mis l'accent sur l'importance que représente pour nous la fourniture

d'information de votre part. Jusque-là, cette contribution à la production de l'information est restée marginale et nous souhaitons que cela change. Nous attendons de votre part, tout type d'information qui touche à la vie des rizicultrices et riziculteurs, toute initiative sur la filière riz qui pourrait être valorisée et montrer l'effort que vous fournissez.

Aux responsables des Unions Régionales Rizicoles, nous avons aussi besoin de savoir ce que vous faites pour le faire connaître.

Aussi, à tous les acteurs de la filière riz,

sachez que ce bulletin est ouvert à toutes vos propositions pour son développement.

Ayant bon espoir que le message vous touchera, que vous y attacherez du prix et vous incitera à nous inonder de propositions, nous vous souhaitons de passer de bons moments à lire ce troisième numéro d'Echos Rizicoles, un numéro spécial en ce sens qu'il paraît sur six pages au lieu de quatre habituellement.

Présentation de l'APRAL

L'Association des Producteurs du Riz de l'Atlantique et du Littoral (APRAL) est une association loi 1901. Elle a été officiellement créée en 2006 par six communes productrices de riz (Abomey-Calavi, Zè, Toffo, So-Ava, Ouidah et Allada). Elle compte actuellement huit unions communales de riziculteurs avec l'adhésion des unions communales de Tori-Bossito et de Kpomassè. Elle a son siège à Abomey-Calavi dans l'arrondissement de Zinvié et est enregistrée sous le n° 2006/0487 DEP-ATL-LITT/SG/SAG-Assoc du 28 novembre 2006. Les objectifs de l'association sont de :

- Contribuer à une meilleure organisation et une professionnalisation des producteurs du riz dans l'Atlantique littoral ;
- Défendre les intérêts des producteurs auprès des institutions publiques, parapubliques et autres structures ;
- Stimuler le développement de la branche professionnelle par des actions d'information de formation, de concertation et de recherche de marché, etc.

Les organes de l'association sont :

- l'Assemblée Générale, composée de 10 délégués de chaque Union Communale membre ;

- le Conseil d'Administration, comprenant 13 membres, se réunit une fois par trimestre ;
- le Bureau Exécutif de 07 membres, se réunit, en principe, de façon mensuelle,
- le Comité de Contrôle composé de 3 membres ;
- l'Équipe Technique, actuellement composé d'un Coordonnateur et de deux Animateurs.

L'association compte aujourd'hui environ 1264 riziculteurs et rizicultrices actifs dans la production de riz.

Elle est affiliée :

- au Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin, comme membre fondateur ;
- à l'Union Régionale des Producteurs de l'Atlantique Littoral ;
- à la Fédération des Unions des Producteurs du Bénin (FUPRO)

En termes de partenariat, l'association entretient de bonnes relations avec bon nombre de partenaires à savoir : CTB, GIZ, UE, AFD, ETD, CIDR, PAFIRIZ, AGRITERRA.

Les perspectives de l'association sont :

- Améliorer les conditions socioéconomiques des producteurs membres ;



Pour nous contacter :

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DU RIZ DE L'ATLANTIQUE LITTORAL (APRAL)

03 BP: 1777 Abomey-calavi
Tél.: 97 60 75 00 / 95 07 12 45 / 94 59 43 00

Email: arpral10@yahoo.fr

Situation géographique du Siège:
Arrondissement de Zinvié

Interview

Dans ce troisième numéro, Echos Rizicoles s'intéresse à un semencier de riz. Vous découvrirez Monsieur Paulin MEDJEAGBONON, producteur de riz et Président de l'Union Communale des Riziculteurs de Zè.

Bonjour Monsieur, parlez-nous de vous et de votre parcours dans le domaine rizicole.

On m'appelle Paulin MEDJEAGBONON. Je suis natif de la commune de Zè et je suis également producteur de riz. Je suis devenu agriculteur par mon père qui m'a initié depuis 1978. Mon père pratiquait la polyculture comme tout agriculteur béninois et s'essayait aussi à la production de riz. Je me suis lancé dans la production rizicole à partir de 1997. Actuellement, je produis des semences certifiées de riz. Dans le monde des OP, je suis le président de l'Union Communale des Producteurs de Zè et j'assume également la fonction de Secrétaire Général de l'Association des Producteurs de Riz de l'Atlantique et du Littoral (APRAL).

Pourquoi avez-vous choisi de vous spécialiser dans la production du riz ?

Comme tout bon agriculteur béninois, je fais la polyculture mais j'ai choisi de me spécialiser plus dans la production de riz. Tout d'abord, j'ai constaté qu'il y a assez de bas-fonds dans la commune de Zè. Ensuite, le riz est une céréale qui se consomme de plus en plus depuis une dizaine d'années et tout le monde l'apprécie. Je me suis dit qu'en produisant cela, je ne peux pas rester sans denrées alimentaires. De plus, les gens vont en acheter et cela me ferait un bon profit. Ce sont donc les trois raisons qui m'ont conduit à consacrer plus de temps à la production du riz.

La production rizicole nourrit-elle ?

A cette question, je réponds directement par l'affirmative. La production de riz permet en effet de se prendre en charge et de subvenir à ses besoins. En effet, personnellement, j'ai eu à faire une expérience à l'ONAB dans la production de bois, mais cela n'était pas aussi concluant que maintenant. Aujourd'hui, la production de riz me permet de subvenir aux besoins de ma famille. Je me sens de mieux en mieux à l'aise dans cette production, bien que je n'aie pas encore atteint mes objectifs de production. Mais je pense que cela viendra un jour comme on le dit souvent « *la terre ne ment pas* » (sourire...). Mon avenir est là, dans le riz, et je le sens.

Que pensez-vous de l'organisation de la filière riz et du développement des OP ?

Je considère que nous sommes maintenant dans un parfait décollage dans la filière riz. Nous observons de jour en jour une meilleure structuration des OP, ce que nous n'avions pas avant. Il se crée des plateformes tant au niveau national que sous régional dans la filière et ceci est une bonne chose qu'il faut féliciter.

Pourriez-vous nous faire des propositions pour le développement de la filière riz ?

Pour un développement de la filière il faut tout d'abord de la sensibilisation et monter aux paysans les importances socio-économiques de cette production. En effet, cela leur permettra de comprendre qu'ils peuvent améliorer leur revenu et en même temps lutter contre la famine et l'insécurité alimentaire en produisant cette spéculation.

Le développement de la filière a aussi besoin du soutien des Partenaires Techniques et



Financiers qui doivent continuer de faire confiance aux riziculteurs en leur apportant les appuis nécessaires.

Aussi, l'Etat a intérêt à considérer la filière rizicole comme une filière réellement porteuse. Pour cela, l'Etat doit mettre en place un vrai programme de mécanisation progressive de la production car dans les pays de la sous-région, les producteurs de riz travaillent avec moins de difficultés.

Avez-vous quelques conseils à prodiguer à vos collègues riziculteurs ?

Je demande aux producteurs de :

- bien suivre les itinéraires techniques de la production du riz car c'est la base même d'un bon rendement ;
- veiller à mettre sous terre des semences de bonne qualité ;
- entretenir correctement les plants à chaque phase de développement ;
- militer de manière active dans leur organisation pour que vive la filière riz au Bénin.

News du CCR-B

- Organisation de la première édition de la foire rizicole de l'Atacora – Donga (21-23 avril)
- Organisation de l'assemblée générale ordinaire du CCR-B, le 5 mai
- Atelier de réflexion sur le processus de création de la coopérative de services économiques des riziculteurs de l'Ouémé – Plateau (11 mai)
- Assemblée générale constitutive de l'URIZOP, tenue le 25 mai
- Formation des relais locaux du Système de Gestion de l'Information de la filière riz du Bénin avec l'appui de PAFIRIZ, le 9 juin
- Lancement des activités de construction du magasin de stockage de Manonkpon
- Participation du CRR Mono-Couffo au Séminaire Value Links organisé par le MAEP
- Formation des producteurs du CRR Mono-Couffo sur les itinéraires techniques de productions de riz
- Participation du CRR au 2^{ème} atelier AFRO Weeks organisé par Africa Rice à Cotonou
- Lancement des travaux d'aménagement de bas-fonds dans les six unions régionales rizicoles
- Livraison de 20 batteuses-vanneuses dans les deux unions régionales rizicoles du Nord Bénin (URPR Atacora-Donga et URPR Borgou-Alibori)
- Acquisition et mise en place de 1000 tonnes d'engrais par la Facilité d'Appui au Intrants Vivriers (URPR Atacora-Donga)
- Auto-évaluation de l'URPR Atacora-Donga avec l'appui de FAFA/AD
- Elaboration des accords de partenariat entre l'URPR Atacora-Donga et FAFA/AD
- Réunions de travail des commissions thématiques: Gouvernance - Communication, Production, Transformation - Commercialisation et Services économiques, au cours des mois d'avril et mai
- Tenue de deux réunions du Bureau Exécutif du CCR-B
- Participation du CCR-B à l'atelier de lancement du document de Stratégie Nationale pour le Développement de la Riziculture au Bénin et au lancement de la marque de riz local DELICE
- Démarrage de la réalisation du film documentaire sur le CCR-B et la filière riz.
- 21 juin: Assemblée générale Constitutive de la Coopérative de services Des Riziculteurs de l'Ouémé-Plateau.

Agenda du CCR-B

- Juillet 2011 : Signature des Accords de Partenariat URPR - FAFA Atacora-Donga
- Juillet 2011 : Réunion du Bureau Exécutif du CCR-B
- Juillet 2011 : Réunions techniques d'équipe du Projet d'appui au CCR-B avec le CIDR et ETD
- Juillet 2011 : Lancement officiel du système de gestion de l'information de la filière riz du Bénin avec le projet PAFIRIZ
- Juillet 2011 : Formation des techniciens et élus du CCR-B sur le plaidoyer - Lobbying
- Juillet 2011 : Restitution des résultats du recensement des riziculteurs du Borgou-Alibori
- Août 2011 : Finalisation de la stratégie de communication du CCR-B
- Juillet-Août 2011 : Démarrage des activités de la coopérative de services des riziculteurs de l'Ouémé-Plateau
- Août - Septembre 2011 : Réception des magasins de stockage du riz sur le projet d'appui au CCR-B
- Septembre 2011 : Organisation de la première édition de la journée nationale du riz et de la foire nationale rizicole du Bénin



Projet d'Amélioration de la Filière Rizicole dans la Vallée de l'Ouémé

Fruit de la collaboration entre une OP Béninoise : le Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin (CCR-B) et deux ONG italiennes : Comunità Impegno Servizio e Volontariato (CISV) et Ricerca e Cooperazione (RC), le **Projet d'Amélioration de la Filière Rizicole dans la Vallée de l'Ouémé** vise l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté dans la région de l'Ouémé et du Plateau.

De façon spécifique, le projet vise l'augmentation de la production et de la productivité des périmètres rizicoles par l'amélioration des services à la production, en amont et en aval. Cet objectif sous entend l'implication de structures capables, d'une part de fournir des intrants de qualité et au moment opportun et d'autre part de favoriser la commercialisation du riz.

Le projet est financé par l'Union Européenne et

intervient au niveau des principaux maillons de la filière :

- En amont par la mise en place de structure en vue de fournir des services (approvisionnement en intrants et autres matériels agricoles) ;
- Au niveau de la production : mise en place d'intrants, formations techniques et appui-conseil ;
- Au niveau de la transformation : mise en place d'unités de transformation ;
- Et au niveau de la commercialisation : appui au marketing, recherche de marchés.

Les principaux résultats attendus de ce projet sont :

- Le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion de 90 groupements de producteurs ;
- Le renforcement des capacités de 2300 riziculteurs ;

- L'augmentation de 25% de la production et de la productivité de la région ;
- L'amélioration des conditions d'approvisionnement en intrants ;
- L'appui à la transformation du paddy et la commercialisation du riz transformé (paddy ou étuvé).

Pour atteindre ces résultats, les principales activités prévues sont :

- Des formations, ateliers et voyages d'échange d'expériences en faveur des producteurs ;
- Des formations en techniques agricoles ;
- Des aménagements hydro agricoles ;
- La construction et l'équipement de quatre centres d'approvisionnement en intrants, de transformation et de commercialisation de produits de la riziculture ;
- La mise en place d'un fonds de démarrage des activités au niveau des centres commerciaux ;
- Les formations techniques et l'appui financier au marketing.



Espace lecteur

Une préoccupation pertinente nous a été soumise au cours du trimestre par un riziculteur qui souhaite savoir ce que la SNDR peut apporter au développement de la filière riz au Bénin.

La Stratégie Nationale pour le Développement de la Riziculture au Bénin, comme son nom l'indique est un programme cadre qui, si il est mise en œuvre correctement, devrait permettre de booster la production du riz dans le pays. L'ambitieux objectif visé est de produire à l'horizon 2018, 385 000 tonnes de riz blanc pour couvrir les besoins du Bénin et exporter

le surplus.

Si cet objectif peut être atteint, cela représente un véritable essor non seulement pour tous les riziculteurs mais aussi pour l'Etat.

Soulignons tout de même que l'atteinte de cet objectif ne relève pas du seul ressort de l'Etat. Les organisations de producteurs et les riziculteurs en particulier ont un grand rôle à y jouer. Ils doivent être proactifs et s'engager de façon véritable.

Info & Conseil Technique: Itinéraires techniques de production du riz

La production d'un riz paddy de bonne qualité doit suivre un itinéraire technique dont les principales étapes sont : la préparation du sol, la production de plantules, le repiquage ou le semis direct, la fertilisation, la gestion de l'eau, la lutte contre les adventices, les maladies et les ennemis, la récolte et les opérations post-récolte.

La préparation du sol

Pour mieux comprendre cette étape, nous vous prions de vous référer au N°2 du bulletin Echos Rizicoles du mois de Mars 2011.

La production de plantules

La production de plantules se fait à la pépinière et les plants sont ensuite transplantés. Il s'agit de produire des plants vigoureux qui reprendront rapidement après repiquage, utiliseront vite la fumure, résisteront aux maladies et ravageurs.

Le repiquage ou le semis direct

Le repiquage se fait après la pépinière. Il faut repiquer les plantules vigoureuses dans un sol propre, afin qu'elles poussent rapidement pour étouffer la végétation et résister aux inondations. Il faut planter deux ou trois brins par touffe, avec un espacement de 20x20 cm, soit de 250 à 350 panicules/m². Il doit se faire en ligne droite car, l'espacement est plus précis, il y a moins d'adventices et on obtient de meilleurs résultats.

Le semis direct peut se faire avec des graines pré-germées ou avec des graines sèches. Il consiste à semer directement les graines dans les poquets. Il a l'avantage de réduire les frais de main-d'œuvre et les plantules poussent rapidement. Par contre, il a l'inconvénient qu'il faut prévoir des semences supplémentaires pour compenser la germination irrégulière, les plantules chétives et les dégâts causés par les oiseaux.

Dans les deux cas, un test de germination est nécessaire.

La fertilisation

La fertilisation consiste à apporter des éléments

nutritifs au sol afin de compenser ce que les plantes puisent pour se développer. Les quantités recommandées sont :

- 200 Kg de NPK par hectare en fumure de fond ou le jour du semis (éviter une application tardive du NPK du fait de sa décomposition lente) ;
- 75 Kg d'urée par hectare, 50 jours après semis (si le riz est cultivé dans un casier contenant de l'eau, il faudra d'abord vider l'eau avant l'épandage).

Avec un épandage en ligne l'engrais profite directement aux plants de riz.

La gestion des eaux

Une gestion efficace de l'eau permet de repérer les périodes de manque d'eau et celles d'excès d'eau.

Pendant les périodes de manque d'eau, il y a : un enroulement des feuilles et leur dessèchement, un tallage réduit, une hauteur de plants réduite, une floraison retardée, une stérilité des épillets, des graines plus petites.

En cas d'excès d'eau, on note : un feuillage jauni, des tiges étioilées, un tallage réduit, une surface foliaire réduite et des plantules avec uniquement des racines courtes.

Lutte contre les adventices

Les adventices disputent aux plants de riz, les éléments nutritifs, l'eau, la lumière et l'espace. Il est donc indispensable de les éliminer. La lutte contre les adventices commence avant le semis et continue jusqu'à la récolte et peut se faire de deux manières : la prévention et le traitement.

La prévention consiste à éviter l'apparition et le développement des adventices. Pour ce faire, il faut utiliser un sol propre, pratiquer des cultures précoces, labourer tôt et irriguer, enfouir le feuillage nuisible, niveler le sol et laisser l'eau, utiliser des semences propres pré germées ou repiquer le riz.

Concernant le traitement, il peut être manuel ou chimique. Le désherbage manuel consiste à désherber deux fois après le semis ou le repiquage alors que le désherbage chimique

consiste en l'utilisation d'herbicides dont les moments d'application dépendent des types.

Lutte contre les maladies et les ennemis

Les principaux ravageurs du riz sont les insectes, les rats et les oiseaux.

Pour éviter les insectes, il faut utiliser les bonnes pratiques culturales, utiliser des variétés résistantes et encourager le développement des ennemis naturels des insectes ravageurs. Une fois que les insectes nuisibles sont en place, on peut les éliminer en utilisant des insecticides.

Pour lutter contre les rats, il faut débarrasser les diguettes et les bordures des mauvaises herbes, inonder les parcelles pour empêcher les rats de faire des nids dans les rizières, mettre des appâts empoisonnés, enlever tous les débris à l'intérieur et autour des entrepôts et y introduire des chats.

Pour lutter contre les oiseaux, on peut faire la chasse aviaire, attraper les oiseaux en posant des filets à mailles serrées sur les parcelles, utiliser des épouvantails sonores.

Pour lutter contre les maladies, on peut faire des traitements chimiques, mais le mieux est de les éviter en développant les bonnes pratiques agricoles.

Récolte et opérations post-récolte

Le riz mûrit 28 à 35 jours après floraison et est prêt à être récolté. La coupe des panicules et pailles peut être manuelle ou mécanique. Une fois la coupe faite, les panicules et pailles sont transportées sur le lieu de battage. L'objectif du battage est de détacher les grains de la paille et des feuilles. Après battages on procède au vannage et au nettoyage pour obtenir le paddy. Une fois que le paddy est nettoyé, il est séché pour réduire sa teneur en eau à 14% au moins. Le paddy bien séché est stocké dans un magasin conçu de façon à le protéger contre l'humidité, les variations de température, les insectes, les rats et les oiseaux.

Source : FAO (1993), *La riziculture de marais en Afrique & INRAB (Référence technico-économique de la production agricole).*

Espace Publicitaire

Chers sponsors, cet espace vous est réservé pour la promotion de vos services et produits. Profitez-en pour vous faire connaître.



Le Riz « Nati » est un riz étuvé très nutritif, produit dans les départements de l'Atacora et de la Donga. C'est le fruit de longues heures de travail des riziculteurs et des femmes étuveuses.

Alors consommez ce riz sans modération. Vous verrez qu'il est plus frais et plus délicieux.



Ce bulletin a été réalisé avec l'appui financier du Projet d'Appui à la Filière Riz du Bénin (PAFIRIZ) et du Projet d'amélioration de la filière rizicole dans la vallée de l'Ouémé financé par l'Union Européenne.



Le CCR-B en action

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CCR-B

Le Jeudi 05 Mai 2011, s'est tenue dans la salle de Conférences de l'hôtel Fifatina à Bohicon, l'Assemblée Générale Ordinaire du CCR-B au titre de l'année 2010. Conformément à ses documents statutaires et souhaitant donner le bon exemple aux Organisations Professionnelles membres, puis s'inscrivant dans la logique de la bonne gouvernance, le Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin a mis les bouchés doubles pour la tenue de cette assemblée générale. L'objectif principal poursuivi étant de faire le point technique et financier des activités menées pendant les années 2009 et 2010.

Ainsi, pendant l'ouverture officielle les représentants du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ont dans un premier temps fait le rappel du processus de création du CCR-B et exhorté les participants à un travail constructif ; alors que le Président de la FUPRO a félicité les responsables du CCR-B pour cette



démarche qui est assez rare dans le monde des OP au Bénin.

Les délégués ont ensuite eu droit à la présentation des différents rapports : rapport moral du Président, Rapport technique d'activités, Rapport financier et Rapport du Comité de Contrôle. Après la présentation des rapports, les délégués ainsi que les représentants des partenaires présents ont posé des questions d'éclaircissement et de compréhension auxquelles les administrateurs ont apporté des réponses. Suite à cela, les différents rapports ont été soumis à l'appréciation des délégués et ont été adoptés par acclamation.



Vue des délégués et participants à l'AG

Après la pause déjeuner, le Secrétaire Général de l'organisation a présenté les grandes lignes du programme d'action 2011 du CCR-B. Le document a été ensuite amendé par les délégués. Des recommandations ont été aussi faites pour son amélioration et la dynamisation des activités de l'organisation.



En termes de statistiques, 83 personnes ont participé à cette assemblée générale dont 56 délégués des unions régionales rizicoles, 10 invités, 09 représentants des partenaires techniques et financiers et 08 membres du personnel.

Cette assemblée générale a été soutenue par le Projet d'Amélioration de la Filière Rizicole dans la Vallée de l'Ouémé et le Projet d'Appui à la Filière Riz du Bénin, deux projets qui travaillent en collaboration étroite avec le CCR-B.



ATELIER DE REFLEXION SUR LA CREATION DE LA COOPERATIVE DE SERVICES DES RIZICULTEURS DE L'OUEME-PLATEAU



En vue de la fourniture de services aux producteurs de riz, le Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin, en partenariat avec la CISV a organisé un atelier de réflexion sur le processus de la création de la coopérative de

services des riziculteurs de l'Ouémé et du Plateau.

L'activité s'inscrit dans le cadre du Projet d'Amélioration de la Filière Rizicole dans la Vallée de l'Ouémé. Cet atelier qui s'est tenu le 11 Mai à Adjohoun a réuni plusieurs catégories d'acteurs dont les représentants du CeRPA, des Mairies, des CeCPA, des partenaires techniques et financiers, des unions communales de riziculteurs et des ONG d'appui.

Cet atelier a permis d'expliquer aux riziculteurs les documents statutaires de la coopérative en création. Une présentation a été faite dans ce cadre par un représentant du CeRPA Ouémé-Plateau.

Quelques points ont retenus l'attention et ont fait l'objet de débat. Il s'agit de: l'objet de la coopérative, les membres de la coopérative, contradiction au niveau de certains articles, montant des droits d'adhésion et des parts sociales. Ces documents ont ensuite été amendés pour faci-

ter leur adoption au cours de l'assemblée générale constitutive en préparation.

Il a été notamment suggéré de bien libeller l'objet social de la coopérative.

Comme autre activité importante menée, il y a la présentation et la validation des différents services à rendre par la coopérative ainsi que les modalités de reddition. Des améliorations ont été apportées aux modalités de reddition des services par les participants.

Par ailleurs le calendrier de mise en place de la coopérative et de démarrage des activités n'a pas pu être validé.



Nous y étions

FOIRE RIZICOLE DANS L'ATACORA-DONGA: UNE PREMIERE DANS LA SEPTENTRION

Du jeudi 21 au Samedi 23 Avril 2011, s'est tenue à l'Esplanade de la Mairie de Natitingou, la première « Foire Rizicole de l'Atacora – Donga » organisée par l'Union Régionale des Producteurs de Riz (URPR / AD) avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers. Ce fut une occasion spéciale pour les citoyens et consommateurs de la ville de Natitingou et ses environs de découvrir les produits de la riziculture des deux Départements. Sur une dizaine de stands, on pouvait voir notamment des semences de riz, du riz paddy, du riz étuvé, du riz blanc, des sous-produits dérivés du riz (biscuits, dégué, gâteaux et autres), ainsi que du matériel agricole et de transformation du riz.



L'ouverture officielle de la foire rizicole a été effectuée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Elle a été notamment marquée par une vente à l'américaine au cours de laquelle le premier sac de riz étuvé de 5 Kg a été vendu à 82 000 F CFA. La dégustation qui s'en est suivie a permis aux autorités présentes de découvrir les merveilles de la riziculture béninoise et surtout le savoir-faire des braves dames pour donner de la valeur ajoutée à notre riz local.

Bien que des ratés soient notés au cours de cette foire notamment le démarrage tardif et la non réalisation des communications prévues, il a été un succès, vu l'engouement observé et la satisfaction des consommateurs de voir qu'il existe du riz de qualités aussi bonnes dans leur région. Les visiteurs/acheteurs ont surtout été émerveillés par les sous produits du riz fabriqués par les femmes de la commune de Tanquiéta.

Dégustation de produits dérivés du riz



Cette foire qui a permis de faire la promotion du riz local, a donné de la visibilité aux efforts des acteurs de la filière riz et les oblige davantage à s'inscrire résolument dans la démarche qualité pour le pas décevoir les consommateurs.



Visite de stands avec le SGM MAEP

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DES RIZICULTEURS DE L'OUEME-PLATEAU

Enfin, elle a eu lieu! Fonctionnant de façon timide depuis 2006, l'Union Régionale des Riziculteurs de l'Ouémé et du Plateau n'avait pas eu à tenir son Assemblée Générale Constitutive. Cela est devenu une réalité depuis le 25 Mai 2011 à d'Adjohoun, siège de l'organisation.

Différentes allocutions ont été présentées : Le représentant du Maire d'Adjohoun a indiqué la volonté de la Mairie d'accompagner les producteurs de riz et a souligné les efforts fournis par les différents acteurs en termes d'infrastructures de stockage et d'aménagement hydro agricoles.

Le président du CCR-B a félicité les participants pour leur présence à l'assemblée générale. Il a ensuite prodigué quelques conseils aux délégués dans le sens de l'organisation car, « ce sont les peuples les plus organisés qui attirent les partenaires vers eux pour leur développement ». Il a également mis l'accent sur l'engagement des Mairies qui sont très favorables à appuyer la filière et a rappeler les appuis déjà apportés dans divers domaines.

Il a ensuite fait un rappel lié à la création de l'URIZOP depuis 2006, qui n'avait jamais pu se formaliser jusqu'à ce jour. Maintenant qu'elle devient une organisation existant de façon officielle, et avec le statut coopératif adopté, elle a un grand défi à relever : travailler à rendre le riz disponible sur le marché. Pour cela, elle doit s'asseoir sur la bonne gouvernance et apporter les changements nécessaires pour se maintenir et promouvoir la filière.

Le Conseiller Technique du CIDR a remercié les participants et l'URIZOP pour leur détermination. Il a ensuite présenté les grands chantiers ouverts par le Projet d'appui au CCR-B dans la région et a enfin exhorté l'URIZOP et ses membres à prendre le travail au sérieux pour de plus grandes actions dans l'avenir.

Le Coordonnateur de la CISV a présenté brièvement les réalisations du projet d'amélioration de la filière rizicole dans la Vallée de l'Ouémé. Il s'est dit très ragaillard par la présente Assemblée Générale Constitutive qui pour lui n'est que l'aboutissement du processus entamé depuis plus d'un an par le projet. Il se dit extrêmement content pour cela et encourage les producteurs à continuer dans la même lancée.

Enfin, le DIFAOP représentant le Directeur Général du CeRPA Ouémé-Plateau a félicité les participants et leur a suggéré de corriger les ratés du passé. Il a ensuite exhorté les délégués et les différents organes de gestion qui seront mis en place à un respect scrupuleux des textes statutaires.

Après ces allocutions, les participants ont eu droit à la présentation du rapport moral du Président du Comité préparatoire et du rapport d'activités du Secrétaire du Comité.

A la suite de la validation de ces deux rapports, les délégués ont participé à l'amendement et l'adoption des statuts et du règlement intérieur. Ainsi les avants projets de textes proposés par les techniciens du CeRPA ont été lus dans l'ensemble par les participants. Lors des amendements, un point a particulièrement retenu l'attention : la clarification du rôle de l'URIZOP par rapport au rôle des Centres Commerciaux Agricoles.

Après adoption des documents statutaires, les organes de gestion ont été mis en place suite à une élection au scrutin secret. Ces organes sont : le Conseil d'Administration de 11 membres avec un Bureau Exécutif, le Comité de Contrôle de 03 membres dont un poste réservé à la DPLR.

A la fin des élections, les membres des différents organes ont officiellement pris fonction et se sont adressés à leurs administrés. Leur message était l'engagement à servir loyalement la cause de la riziculture dans les départements de l'Ouémé et du Plateau.

Point de vue

Pourquoi consommer du riz local?

La consommation du riz produit localement présente plusieurs avantages dont quelques uns sont ci-dessous énumérés par le *Conseiller Technique du CIDR sur le Projet d'Appui au CCR-B* :

- La consolidation et le développement de l'agriculture familiale (les producteurs produisent dans la durée);
- Le développement de la souveraineté et de la sécurité alimentaire;
- La création d'entreprises et d'emplois dans les industries agroalimentaires et le commerce;
- La disponibilité d'aliments de meilleures qualités nutritionnelles;
- La disposition d'un prix plus juste;
- L'amélioration de la balance commerciale.